

Gilberte Brossolette. résistante. politique

Gilberte Bruel (27 décembre 1905 à Paris - 18 février 2004 à Fontainebleau) est une journaliste et femme politique française. Épouse de **Pierre Brossolette** (1903-1944), elle participe avec lui à la Résistance française pendant l'Occupation allemande. *Conseillère de la République (sénatrice)* socialiste du département de la Seine de décembre 1946 à juin 1958, elle est la première femme à être *vice-présidente du Sénat* de 1946 à 1954.

Gilberte Bruel fait ses études secondaires à l'*Institut Sainte-Clotilde*, où elle obtient le baccalauréat, puis à la Sorbonne. Elle épouse en 1926 **Pierre Brossolette**, *normalien et agrégé d'histoire*. Diplômée de la Sorbonne, **Gilberte Brossolette** commence une carrière dans le journalisme.

Dès 1940, elle organise avec son mari, à leur domicile, des réunions secrètes pour mettre en place la *Résistance à Paris*, et effectue des envois de courrier clandestin. Empêchés d'exercer leur métier, les époux **Brossolette** ouvrent une *librairie-papeterie russe* au 89, rue de la Pompe à Paris, qui sert de lieu de rencontre et de « boîte aux lettres » pour la *Résistance* dans laquelle ils s'engagent pendant la *Seconde Guerre mondiale*.

Elle transmet des informations entre Londres et Paris et exerce avec son mari une action très efficace en faveur de la *France libre*. À la suite de deux perquisitions successives effectuées par les autorités françaises et allemandes à son domicile en mai 1942 qui l'obligèrent à chercher son fils (14 ans, interrogé pendant 36 heures) dans l'enceinte même de la Gestapo, elle décide de gagner Londres en juillet 1942. **Pierre Brossolette** lui fait franchir la ligne de démarcation en juillet 1942, puis elle navigue vers Gibraltar en felouque et parvient à Londres en cargo, avec ses deux enfants Anne et Claude. Elle y assure la liaison entre le *Commissariat à l'Intérieur de la France libre* et la BBC, ainsi que l'accueil et l'évaluation de français engagés dans *France Libre*.

Elle apprend le "suicide" de son mari lors de son interrogatoire par la Gestapo le 22 mars 1944. De retour à Paris, en août 1944, **Gilberte Brossolette** est chargée de la direction des émissions *féminines* à la *Radiodiffusion française*, puis devient rédacteur en chef adjoint. Elle siège également à l'*Assemblée consultative provisoire*, de novembre 1944 à octobre 1945 ; elle appartient alors aux *Commissions de la jeunesse et des sports, de l'intérieur, et du travail et des affaires sociales*.

Par la suite, elle est élue député à la *Constituante* sous l'étiquette de la SFIO. Elle siège alors aux *Commissions de la famille, et de la presse*, et intervient dans la discussion sur l'extension aux *élections législatives* prévues pour 1946 des inéligibilités retenues en 1945 pour l'élection aux *Constituantes*. Elle demande alors sans succès que les porteurs de la *Francisque* soient *inéligibles*.

Après l'adoption de la Constitution de la IV^e République, elle est nommée au *Conseil de la République (Sénat)* en décembre 1946 par l'*Assemblée nationale* pour représenter le groupe socialiste puis, tête de liste SFIO pour le département de la Seine, elle est élue *sénatrice* en novembre 1948 et réélue en mai 1952. De 1946 à 1954, elle est *vice-présidente du Sénat* et aura été la *première femme à présider une séance du Sénat*.

Membre du groupe de la SFIO, elle siège aux *Commissions des affaires étrangères, et de la presse*. Ses interventions publiques portent pour l'essentiel sur les affaires étrangères : *traité de paix avec l'Italie, accords franco-polonais du 19 mars 1948, statut du Conseil de l'Europe, politique étrangère de la France, communauté européenne du charbon et de l'acier*.

Elle intervient également sur les *budgets de la radiodiffusion télévision française pour 1955 et 1956*, ainsi que sur l'*hébergement en France des réfugiés hongrois (1956), la protection des enfants contre l'alcoolisme, et les travailleuses familiales*. **Gilberte Brossolette** avait été nommée, de juillet à décembre 1952, *membre suppléant à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe*. Elle est élue *conseillère de Montrouge* lors des *élections municipales de 1953*. Les 2 et 3 juin 1958, elle vote contre les pleins pouvoirs à **De Gaulle** et contre la *révision constitutionnelle*.

Après avoir quitté le Sénat, elle reprend son activité de *journaliste à la radio* et tient une chronique de *politique étrangère*. Elle meurt le 18 février 2004 à Fontainebleau (98 ans).

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur - Médaille de la Résistance française

Hommages : Promenade Gilberte-Brossolette, à Paris (17°).

